



COMPAGNIE DES EXPERTS PRES LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE DOUAI

Trésorier

Jean-Philippe PETIT

50 bis, rue de la Taillanderie
59470 WORMHOUT

☎ 03 28 63 52 38 - 📧 03 28 59 20 01
✉ jppetit2005@yahoo.fr

Wormhout, le 6 février 2026

Correspondance à adresser au trésorier

COTISATION 2026

Chère consœur, cher confrère,

La cotisation de la CECAAD a été fixée à **110 €** pour l'année 2026.

Vous pouvez régler cette cotisation par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de la
« **Compagnie des experts près la cour administrative d'appel de Douai** ».

Votre règlement doit être adressé directement à l'adresse suivante avec votre demande
d'adhésion à :

Jean-Philippe PETIT
Trésorier de la CECAAD
50 bis, rue de la Taillanderie
59470 WORMHOUT

Vous figurerez **sur le site Internet de la CECAAD** (www.cecaad.org) et vous pourrez
mettre à jour vous-même votre fiche en vous rendant sur le site Internet MANHATTAN
<https://annuaire.cncej.org>

Veillez croire, chère consœur, cher confrère, à l'assurance de mes sentiments confraternels et
dévoués.

Le trésorier,

Jean-Philippe PETIT



**COMPAGNIE DES EXPERTS
PRES LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE DOUAI**

A renvoyer en même temps que le règlement.

Cotisation de l'année 2026
Le présent document vaut facture

Nom :	Prénom :	
né(e) le :		
adresse professionnelle :		
tél. :	tél. portable :	fax :
courriel :		
profession principale :		
diplômes :		
Inscription au tableau des experts de la Cour administrative d'appel de Douai		
année de 1 ^{ère} inscription :		année de réinscription :
rubrique :		
spécialité(s) : selon la nomenclature		

N.B Les informations communiquées doivent être mises à jour par vous-même sur le site Internet <https://annuaire.cncej.org> Ces informations seront automatiquement reprises sur le site Internet de la CECAAD www.cecaad.org

La maintien dans l'annuaire CECAAD est conditionné au versement de la cotisation de l'année en cours, soit **110 €** pour l'année 2026.

Chèque à l'ordre de CECAAD à envoyer au trésorier avec votre demande d'adhésion :
Jean-Philippe PETIT – 50 bis, rue de la Taillanderie – 59470 WORMHOUT

Pour les nouveaux membres, l'inscription à la CECAAD sera ensuite validée par le conseil d'administration.

A _____, le _____
(signature)